

Déclaration de vision

En tant que candidat à l'IASSW, je propose de travailler pour un avenir transformateur dans lequel l'enseignement du travail social embrasse les complexités de notre monde de plus en plus numérisé, tout en restant fidèle à nos valeurs fondamentales de dignité humaine et de justice sociale.

À une époque dominée par le datacapitalisme, où les inégalités numériques créent de nouvelles formes d'exclusion sociale, la formation en travail social doit relever de nouveaux défis tout en maintenant son engagement envers une pratique centrée sur la personne. Notre profession se trouve à une intersection cruciale où les avancées technologiques affectent la vulnérabilité humaine. Cela nous oblige à développer des approches innovantes tant dans la formation que dans la pratique.

L'intégration du travail social numérique dans la formation est une nécessité. Nous devons préparer les futurs travailleurs sociaux à gérer les espaces numériques avec compétence tout en comprenant les implications profondes des systèmes technologiques sur le bien-être social. Cela inclut le développement d'une conscience critique de la manière dont l'intelligence artificielle (IA) et la prise de décision algorithmique affectent les populations vulnérables, pouvant perpétuer des inégalités existantes ou créer de nouvelles formes de marginalisation.

La recherche sur l'utilisation de la technologie dans la pratique du travail social constitue une pierre angulaire de notre cadre éducatif. Les outils numériques peuvent améliorer la prestation de services sans perdre de vue les risques potentiels et les considérations éthiques. Cela comprend l'exploration de la manière dont l'IA peut soutenir les processus décisionnels tout en garantissant que le jugement humain et l'empathie demeurent essentiels dans notre pratique.

La vulnérabilité numérique représente une nouvelle frontière pour la pratique du travail social. Du cyberharcèlement à l'exclusion numérique, de la discrimination algorithmique aux préoccupations liées à la protection des données, notre profession doit développer des cadres pour relever ces défis. Nous devons doter nos étudiants des connaissances et des compétences nécessaires pour défendre la justice numérique et soutenir les usagers dans un monde de plus en plus numérisé.

Ainsi, dans ce cadre, je propose :

- (i) développer des normes mondiales pour l'éducation au travail social numérique ;
- (ii) promouvoir des partenariats avec les développeurs de technologies ;
- (iii) partager les meilleures pratiques pour répondre aux vulnérabilités numériques.

L'avenir de l'enseignement du travail social réside dans notre capacité à équilibrer l'innovation technologique avec notre mission en tant que travailleurs sociaux.

Chaime Marcuello-Servós